Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 35 (1978)

Heft: 3

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Options sports obligatoires dans 4 collèges

Athlétisme, basketball, football, volleyball, pingpong, tennis, judo, gym-jazz (éducation physique sur un fond musical rythmé), hockey sur glace, patinage, ski alpin et ski de fond, rugby: telles sont les disciplines sportives qui sont offertes aux élèves de quatre établissements du collyge de Genève, sous forme d'options, et même d'options obligatoires. C'est-à-dire que ces disciplines font partie intégrante de l'enseignement dispensé au Collège de Genève. Au même titre que d'autres branches du programme de maturité. Les conditions de passage d'un degré à l'autre tiennent compte des notes d'éducation physique. Mais, afin de ne pas défavoriser les élèves peu doués physiquement, la note de performance sportive compte simple alors que la note d'application sportive est doublée.

Ces options sports obligatoires sont en vigueur aux collèges Calvin, Rousseau, Candolle et Claparède. Elles sont à l'étude dans les collèges Voltaire et Sismondi, qui n'ont pu les appliquer jusqu'à présent, étant moins favorisés que les autres collèges par l'attribution des salles de

Le collège Calvin a introduit cette année deux heures d'éducation physique, avec options, en 4e latine, scientifique et moderne. La section classique possède une dotation semblable (deux heures en 4e année) depuis l'introduction de la réforme de cette section en 1976.

Ainsi, toutes les classes de maturité du collège Calvin ont des cours d'éducation physique depuis la rentrée de 1977-1978.

Les élèves du collège Rousseau, qui ont choisi l'option forte en éducation physique, ont trois heures hebdomadaires en 3e année et deux heures en 4e. Cette 3e heure est un pas en direction de l'application de la loi sur l'encouragement aux sports votée par le peuple suisse en 1972, et qui prévoit 3 heures d'éducation physique par degré dans toutes les écoles secondaires inférieures et supérieures.

Le manque d'équipements interdit à l'heure actuelle le passage à trois heures hebdomadaires dans tous les établissements du collège, puisque deux d'entre eux (Voltaire et Sismondi) ne peuvent l'introduire. Cependant, la mise à disposition d'une partie de l'équipement du collège de Saussure dès la prochaine rentrée scolaire et, à plus long terme, la construction de nouvelles salles d'éducation physique aux collèges Calvin, Voltaire et de Staël, autoriseront une intensification de l'éducation physique et de la pratique des sports au Collège de Genève. Ainsi, les directions des collèges sont engagées sur le chemin tracé par la Commission fédérale de gymnastique et de sport qui précise que «le sport à l'école, l'éducation physique comme le sport facultatif, fait partie intégrante de l'enseignement. Il doit apporter sa contribution spécifique à la maturité des élèves dans le sens de l'autonomie individuelle et sociale».

«Tribune de Genève»

Le sport et les risques:

Comment les réduire et améliorer les performances...

L'ambition de réaliser des performances est sans doute justifiée, mais il ne faut pas perdre de vue les réalités, c'est-à-dire ses propres capacités.

Le surentraînement en est la conséquence. La plupart des accidents de sports ont pour cause une préparation physique insuffisante de l'athlète.

Voici quelques mois, la mort d'un jeune hockeyeur, victime d'un malaise cardiaque au cours d'un match, faisait les gros titres de la presse sportive. Accident malencontreux ou cas de mort subite quasiment inéluctable, les hypothèses foisonnent. Mais il n'en reste pas moins que la mort d'un sportif, qu'il soit professionnel ou amateur, dans le cadre de ses activités choque toujours profondément l'opinion. Ce d'autant plus que la pratique d'un sport, individuel ou collectif, amateur ou de compétition, apparaît comme une détente et un accomplissement de la personnalité de celui qui le pratique, mais non comme un élément générateur de risques. Ces risques sont pourtant inhérents aux efforts qu'il réclame. Souvent, on ne veut se souvenir que de certains cas-limites, comme celui du coureur cycliste Simpson s'écroulant d'épuisement sur les pentes du mont Ventoux. Mais, des drames grands ou petits, il en existe à tous les échelons. Loin de nous l'idée de dénoncer le sport dans son ensemble comme une activité dangereuse. Mais il convient cependant de noter que ceux qui le pratiquent sont trop souvent mal conseillés, sinon pas conseillés du tout, quant aux rapports étroits existant entre leurs capacités physiques et les disciplines où ils oeuvrent.

C'est pour approfondir cette question que nous nous sommes entretenus avec les responsables de la Fondation pour la médecine sportive de l'hôpital de Meyrin, la seule existant actuellement en Suisse avec le centre de Macolin.

Prévention nécessaire...

Dans bien des pays à vocation sportive comme les deux Allemagnes, les pays de l'Est, ceux de la Scandinavie, les E.-U. ou l'URSS, la médecine sportive a depuis longtemps acquis droit de cité. Elle est à proprement parler une branche de la médecine au service du sport pour analyser les capacités des athlètes, étudier leur condition optimale et améliorer leurs performances en offrant tous les critères de garantie souhaitables. Par opposition aux anciennes méthodes empiriques, c'est donc une approche résolument scientifique de la performance que l'on a choisi. Et cela n'est pas négligeable dans la mesure où l'on a constaté que bien des sportifs, et non des moindres, connaissent mal leur outil de base, à savoir leur corps et ses mécanismes. Cela revêt pourtant une certaine importance déjà au niveau de personnes pour qui le sport amateur est un défoulement ou une compensation. Mais que dire alors de la compétition où l'on traque les performances au centième de seconde aujourd'hui. En Suisse, la médecine sportive préventive n'a pas connu le même développement que dans les pays mentionnés plus haut. Il existe certes le centre de Macolin où un effort remarquable a été fait grâce à la personnalité remarquable de son directeur médical. Mais le principal reproche que l'on puisse adresser à ce centre est que pour avoir accès à ces facilités, les athlètes doivent arriver au niveau du cadre national. En dehors de cela, pratiquement rien n'existait pour le commun des sportifs.

Une unité-pilote

Rattaché à l'Hôpital de la Tour, le Centre de médecine sportive de Meyrin est né de l'impulsion de deux médecins, sportifs pratiquants, dont l'un a même atteint un excellent niveau sur le plan de la compétition. Son but: répondre aux besoins de conseil et de surveillance médicale qui marque toujours davantage le sport et offrir ce service au plus grand nombre possible de pratiquants, notamment les jeunes. Cette réalisation ne va pas sans certains problèmes financiers: offrir des services sophistiqués à des prix acceptables (la médecine préventive n'est pas prise en charge par les assurances sportives) suppose une forte dose de bénévolat qui est à porter au crédit de ses initiateurs. Le travail de base qui y est effectué consiste en un examen complet (analyse de laboratoire, radiographies, examen clinique complet, normes anthropométriques, délimitation du poids optimal et du «poids de forme», électro-cardiogramme, évaluation des fonctions pulmonaires, test d'effort sur tapis roulant ou bicyclette, récupération, limites de l'effort, etc.). Cette étude très poussée s'accompagne d'un rapport circonstancié qui renseigne abondamment le patient sur ses limites actuelles, la manière de les améliorer et permet également une certaine orientation en fonction des capacités. Sur cette base, le sportif peut donc tirer le maximum de ses possibilités propres en suivant la voie qui lui est indiquée. Mais parallèlement, les responsables du centre insistent sur le facteur motivation. La prévention médicale n'est pas une panacée. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il est nécessaire que le patient apporte sa volonté propre. Cette démarche, on la rencontre généralement davantage dans les sports individuels (athlétisme, cyclisme, etc.) que dans ceux d'équipe.

Contre le risque: le dépistage

Une systématique telle que celle décrite plus haut n'a pas seulement valeur d'amélioration pure. Elle permet également d'orienter les personnes vers les activités qui leur conviennent le mieux. L'un des médecins du centre nous avouait que s'il avait pu en son temps disposer de tels moyens techniques, il aurait sans doute été orienté beaucoup plus tôt vers la discipline qui lui convenait le mieux: cyclisme (sport d'endurance) en lieu et place de la course de sprint. En suivant ce fil, il est aisé de faire la liaison avec le facteur risque. Le dépistage qui est pratiqué au cours de ces examens permet de découvrir toute une série d'affections qui sont incompatibles avec les sports de compétition (affections cardiaques, dentaires, infectieuses, sinus, amygdales, appendice, hydratation, mauvaise alimentation, etc.) dont la plupart des gens n'ont souvent pas conscience. Autrement dit, c'est en cherchant à faire fonctionner parfaitement la machine que l'on se rend compte de ses défectuosités, qui peuvent entraîner sous le coup d'un effort très prononcé des conséquences parfois graves. Certains sports, comme le ski ou le hockey ont un caractère très saisonnier et leurs pratiquants ne soignent pas systématiquement leur forme. Cela dit pour des sportifs apparemment accomplis. On peut alors se demander ce qu'il en est de la grande majorité de ceux qui chaussent brusquement leurs skis une fois la première neige venue ou se mettent brusquement à faire du vélo. De plus en plus, le sport est ressenti comme un besoin. Encore faut-il qu'il soit bien compris.

Meilleur rendement

Le développement de telles méthodes assure incontestablement une meilleure garantie de rendement et de performance à tous ceux qui veulent s'orienter sérieusement vers des activités sportives. Malheureusement, cela reste trop peu connu... et apprécié. Il reste donc tout un esprit à créer.

Car il est quand même anormal que la grande majorité des sportifs soient moins bien suivis que les lévriers ou les chevaux de course.

A. Wallon, «L'écho illustré», Genève

La Grande salle en question à Aubonne Deux rapports éclairant un choix difficile

Le Conseil communal d'Aubonne tiendra ce soir sa première séance de l'année. A l'ordre du jour, l'élection, suite à la démission de M. Alois Delacrausaz, d'un cinquième municipal. Parmi les noms souvent cités, retenons celui de M. Jean-Paul Muller, de la scierie. Autre temps fort de la soirée, le 2e débat concernant le complexe grande salle-salle de gymnastique. L'étude du projet, qui nécessita 15 séances de commission, sera l'objet d'un rapport de majorité et d'un rapport de minorité. Les conseillers auront encore se prononcer quant à une augmentation de la participation communale à la Société coopérative de la piscine.

Rappelons les grands traits du complexe grande salle-salle de gymnastique. Le projet initial prévoit, sur une parcelle de quelque 3500 m² située entre l'école communale et le terrain de football, un bâtiment comprenant, côté Lausanne, une salle de gymnastique au-dessus d'abris publics

et côté Genève, la grande salle au-dessus de postes d'attente et de commandement. Le montant des travaux projetés s'élève à 5 400 000 francs, la part de la commune après déduction des subsides, étant de 4 014 000 francs.

La salle de gymnastique envisagée est omnisports. Une galerie est prévue à l'intention de spectateurs. La grande salle est susceptible d'accueillir, selon l'extension qu'on lui donne, 340 ou 950 personnes, y compris les 200 places de la galerie. Le foyer est vaste, et dispose d'un bar et d'un vestiaire. Un second foyer, situé à l'étage, est destiné au public de la galerie.

Dans son rapport, la commission de majorité, après avoir estimé qu'une réduction du projet de la grande salle - ramenée à 600 places aboutissait à une économie peu substantielle -300 000 francs - a considéré que la création de locaux scolaires dans la partie médiane du bâtiment était plus rationnelle que les 2 foyers superposés envisagés. Le projet final comporte 4 classes, des salles annexes ainsi qu'une cuisine. Dans ses conclusions, la commission de maiorité fait valoir que le complexe constitue un tout qu'il serait regrettable de dissocier, et propose l'adoption du projet avec l'amendement suivant: réalisation de locaux scolaires, annexes et cuisine augmentant le coût total de 150 000 francs et modifiant les subsides.

M. Frank Jotterand est l'auteur du rapport de minorité. Sans contester la nécessité d'une salle de gymnastique et d'abris publics, il estime que la grande salle proposée ne correspond pas aux besoins d'Aubonne, puisque statistiquement pleine 3 fois l'an, dans sa version restreinte de 340 places. En conclusion, il propose l'adoption du projet de construction d'un complexe salle de gymnastique-abris publics, et le renvoi pour étude de l'aménagement de classes d'école, soit par un agrandissement du bâtiment scolaire du Chêne, soit en liaison avec la construction de la nouvelle salle de gymnastique. Enfin, il renvoie pour étude la construction ou l'aménagement d'une grande salle en tenant compte des besoins de la population, de l'affectation future du Casino, et des possibilités financières de la commune.

« 24 Heures, édition nationale et vaudoise », Lausanne

G. Cottier (basket): «Du temps et de l'argent pour une équipe nationale!»

Gérard Cottier, président de la Commission technique de la Fédération suisse de basketball a désormais du pain sur la planche. Du travail qu'il connaît bien, lui qui fut entraîneur de l'équipe nationale après y avoir longtemps joué.

Cette représentation nationale va revivre et j'en suis heureux. Son retour est, bien sûr, lié a un problème d'importance, mais qui devrait néanmoins être absolu: avec les championnats d'Europe et les préolympiques chez nous, à Genève - ou l'une de ces deux manifestations - il ne fait pas de doute que nous trouverons l'argent nécessaire. Le devis est fait: il faut à peu près 350 000 à 400 000 francs pour les trois ans à venir. Un pareil effort ne pourra être fait qu'avec l'assurance de développer le basketball encore plus qu'on ne le fait à l'heure actuelle. Développer le basket, c'est, bien sûr, augmenter le nombre des licenciés. Ils sont 8000 aujourd'hui, dont les cotisations sont à peu près les seules ressources de la fédération.

C'est peu, trop peu. A tel point que nous ne pouvons pas vivre... Chaque idée que nous avons, dans tous les domaines, organisation, commission technique, administration, arbitrage etc., est toujours confrontée avec nos moyens financiers. Par rapport aux clubs, nous sommes misérables. Le déséquilibre est flagrant, gênant.

Les championnats d'Europe, qu'on n'ose pas encore qualifier «de Genève» seront ceux du groupe A. Toute l'élite mondiale a part les Amériques, sera présente. Une équipe de Suisse a-t-elle vraiment un rôle à jouer dans pareil contexte?

Il ne faut pas voir la chose aussi crûment. Notre niveau, c'est évident, ne s'apparente pas à celui des championnats d'Europe. Sur notre continent, il y a trois groupes. Notre valeur peut se situer au milieu du troisième. Alors qu'aller faire si haut? Nous avons besoin d'une motivation pour nos sélectionnés. Dès 1978, ils se prépareront pour ces grands moments, pour «le» seul championnat d'Europe qu'ils pourront disputer dans leur carrière.

D'autre part, et qu'on ne s'y trompe pas, nous tenons à mettre sur pied la meilleure équipe possible. Nous voulons les meilleurs joueurs du pays et l'appui total des clubs. Sans quoi, nous préférerions renoncer. Mais si nous partons sur de bonnes bases, alors le programme de préparation sera de choix. D'où, d'ailleurs, la somme importante dont nous avons besoin pour le réaliser.

Les clubs, on le voit dans nombre d'autres disciplines, ne jouent pas toujours le jeu...

Il ne faudrait pas, bien sûr, que nous perturbions le championnat, que nous le faussions en demandant des efforts et du temps à certains joueurs, au mauvais moment. C'est pourquoi l'idée est de séparer totalement l'équipe nationale des clubs. La compétition habituelle serait un peu ramassée dans le temps, et l'équipe nationale aurait ses mois à elle. Il faut une liberté totale d'action pour les deux secteurs.

La future équipe nationale de basketball semble s'engager sur un chemin sûr, solide. D'autant plus qu'elle pourra s'appuyer sur quelques juniors de qualité qui, eux, n'ont pas cessé toute activité à l'échelon national.

Plusieurs camps d'entraînement, des rencontres et des tournois ont permis à une certaine relève de s'affirmer. Pas comme on l'aurait voulu pourtant, chaque initiative en ce sens étant confrontée avec des problèmes financiers, et plusieurs n'ont pas pu se concrétiser.

Serge Dournow, «Journal de Genève»